

Décision 17-DCC-200 du 29 novembre 2017

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Alma Expansion et Alma Patrimoine par Antin Infrastructure Partners

Posted on: 02 janvier 2018 | Secteurs :

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Groupe Almaviva

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Antin Infrastructure
Partners

Lire

le texte intégral de la décision
33.88 Ko